



## Achat immobilier avec concubin divorcé

Par **cloluzot\_old**, le **30/11/2007 à 11:07**

je m'apprete à acheter avec ma concubine 1 bien immobilier.

je suis divorcé et j'ai 1 enfant majeur

ma concubine qui n'avait pas d'enfant est actuellement enceinte ( je suis le père de l'enfant à venir )

nous avons chacun des biens personnels que nous allons réinvestir dans l'achat de ce nouveau bien.

quelle est pour nous la meilleure option ( mariage pacs .....)?

doit-on acheter comptant ou a crédit ?

quelles démarches doit-on faire auprès du notaire ?

notre but est de ne léser personne

merci